

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE

A L'USAGE DES GENS DU MONDE

DES CHEFS DE FAMILLE ET DE GRANDS ÉTABLISSEMENTS, DES ADMINISTRATEURS,
DES MAGISTRATS ET DES OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE,
ENFIN POUVANT SERVIR DE DIRECTION A TOUS CEUX QUI SE DÉVOUENT AU SOULAGEMENT DES MALADES

AVEC

UNE INTRODUCTION

SERVANT D'EXPOSÉ POUR LE PLAN DE L'OUVRAGE

ET DE GUIDE POUR SON USAGE

Par une Société de Membres de l'Institut et de l'Académie de Médecine,
de Professeurs, de Médecins, d'Avocats, d'Administrateurs et de Chirurgiens des hôpitaux dont les noms suivent :

Alibert (le baron), Andrieux, Andry, Bally, Beaugrand, Beaude (J.-P.), Blache, Blandin, Bouchardat,
Bourgery, Caffé, Capitaine, Carron du Villards, Chevallier, Cloquet (J.),
Colombat, Comte (A.), Cottereau, Converchel, Cullerier (A.), Dalmas, Delean, Deslandes,
Devergie (A.), Donné (A.), Dumont, Falret, Fiard, Furnari,
Gerdy, Gilet de Grammont, Gras (Albin), Guersant, Hardy, Larrey (H.),
Lagasque, Landousy, Lélut, Leroy d'Etiolles, Lesueur,
Magendie, Marc, Marchessaux, Martinet, Martins, Miquel, Olivier
(d'Angers), Orfila, Paillard de Villeneuve,
Pariset, A. Petit (de Maurienne), Plisson, Poisenille,
Sanson (A.), Royer-Collard, Trebuchet,
Toirac, Velpeau, Vée,

LE DOCTEUR BEAUDE,

Médecin inspecteur des Établissements d'Eaux minérales,
Membre du Conseil de Salubrité du département de la Seine, — CHARGÉ DE LA DIRECTION.

TOME I

Connais-toi toi-même.
Inscription du Temple d'Épidaure.



PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR, QUAI DES AUGUSTINS, 35,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1849

tés hygiéniques de ces condiments, dont la saveur est piquante, aromatique, âcre, chaude, brûlante, et qui agissent en stimulant vivement le sens du goût et plus tard les organes digestifs; il y a d'ailleurs entre eux de très-notables différences: on ne peut pas mettre sur la même ligne les assaisonnements cueillis dans nos jardins, et ceux que le commerce nous apporte des climats chauds et des régions intropicales. La stimulation de ces derniers a un degré d'énergie et de persévérance que les autres n'atteignent pas. Quel usage hygiénique est-il permis de faire des condiments âcres et aromatiques sans risquer de sacrifier la santé à la sensualité de la bouche? Franchement, quoiqu'un magistrat célèbre ait spirituellement réclamé pour des hommes dont le génie se distinguait dans les découvertes, dans les perfectionnements de l'art culinaire, une place à l'Institut, nous persistons à croire que la nature qui ne suggère pas des combinaisons si savantes pour la préparation des aliments est plus sage, dans sa simplicité, que les humains esclaves du goût qui méconnaissent sa voix naïve.

Où l'appétit existe, ou bien il manque: dans le premier cas des aliments sains, un peu variés quant à l'espèce, n'ont pas besoin d'autre séduction; dans le second, c'est que les organes digestifs sont mal disposés ou parce que le corps n'ayant pas subi de pertes suffisantes n'appelle pas de réparation. Cette règle est généralement vraie, mais elle souffre quelques exceptions et c'est en les signalant que nous tiendrons la parole donnée au commencement de traiter les condiments sans prévention hostile. Il est des personnes à constitution lâche, molle, humide, chez lesquelles toutes les fonctions, la digestion par conséquent, sont languissantes. Chez celles-là les condiments peuvent utilement éveiller l'appétit, activer les mouvements des organes digestifs et de l'organisation tout entière. Il est d'autres cas où l'influence nerveuse déplacée (comme dans les chagrins, la contention d'esprit, etc.), n'anime pas l'appareil digestif dans la mesure convenable, alors les stimulants le relèvent de sa stupeur et se montrent salutaires. La méprise la plus grave dans l'indication des condiments, c'est sans contredit de confondre avec un état de langueur, d'énervation gastrique, une irritation de ce viscère manifestée par le dégoût, la soif, la sécheresse et une saveur désagréable à la bouche. Si du moins dans ces occasions la peine suivait de près la faute, de l'expérience naîtrait le correctif; mais au contraire, un appétit factice est encore provoqué par les assaisonnements, et l'on s'en réjouit, n'accordant pas assez d'attention au malaise qui accompagne plus tard l'ingestion de substances alimentaires trop considérables et trop épicées. Les condiments âcres sont éminemment nuisibles et dangereux quand il existe, soit dans le canal digestif, soit ailleurs, quelque inflammation aiguë ou chronique reconnaissable aux symptômes généraux ordinaires tels que la sécheresse et la chaleur incommode de la peau, la fréquence du pouls, de la soif, de la faiblesse, du malaise. Leur usage est très-malsain aux personnes affectées de quelque

maladie de la peau. Les constitutions sèches, irritables, sensibles, nerveuses, s'en trouvent mal aussi. Somme toute, les assaisonnements excitants et de haut goût, qui, chez les peuples les plus civilisés, ajoutent une part notable aux jouissances sensuelles, s'ils n'étaient en même temps que par le plaisir imposés par l'habitude, devraient, de la part du médecin hygiéniste, être traités sans ménagement: car ils sont utiles à très-peu, et ils nuisent à beaucoup de monde. D'abord ils font manger plus que ne le comporte le besoin, et toute alimentation superflue est pour l'économie une surcharge, une gêne et définitivement une cause de maladie. Ensuite ils stimulent vivement et sans nécessité le canal digestif qu'ils peuvent enflammer ou tout au moins qu'ils rendent paresseux dans sa contractilité spontanée ou naturelle. Enfin, absorbés, ils ajoutent une âcre stimulation au sang qui leur sert de véhicule. Les personnes dont la constitution est forte, parfaitement saine, ne ressentent guère les mauvais effets des condiments très-savoureux, aromatiques; la tolérance ou la résistance secrète qu'oppose leur organisation privilégiée fait qu'ils n'y trouvent que du plaisir; l'appétit est plus soutenue, la digestion plus prompte, les sécrétions plus actives; mais elles pourraient très-bien se passer de ces stimulants, et leur abus ne serait pas sans inconvénient à la longue. (V. aussi *Appétit*.)

A. LAGASQUE.

CONDUIT (*anat.*), s. m. Ce mot est synonyme de canal, ainsi on dit conduit *auditif*, *lacrymal*, etc., Voyez ces divers adjectifs. J. B.

CONDYLE (*anat.*), s. m., du grec *kondylos*, nœud. On nomme ainsi certaines éminences osseuses appartenant aux extrémités articulaires des os. Le fémur, l'occipital, l'os maxillaire inférieur, etc., ont des condyles. J. B.

CONDYLOME (*path.*), s. m. Excroissance de nature syphilitique, charnue, douloureuse, à bases larges ou pédicules. Son siège est aux parties génitales ou à l'anus. (V. *Syphilis*.) J. B.

CONFECTIO (*pharm.*), s. f. Préparation médicamenteuse, de consistance molle et composée en général de substances végétales unies à du sirop ou du miel. La plus connue est la *confection d'hyacinthe* dans laquelle entre du safran et d'autres médicaments excitants. J. B.

CONGÉLATION (*path.*), s. f. Accident le plus grave de l'action d'un froid excessif. On distingue ainsi l'état de mort apparente ou réelle, partielle ou générale, produit par une soustraction de chaleur qui excède la puissance calorifiante de l'organisation. Nous n'avons pas à étudier ici l'influence physiologique du froid, et, dans le nombre et la variété des accidents maladiques qu'il détermine, nous n'envisagerons que la congélation. Nos organes y sont d'autant plus exposés qu'ils sont plus à découvert et plus éloignés du centre. Aussi, lorsque la congélation n'est que partielle, est-ce par les orteils ou les doigts, les pieds ou les mains, le nez, les oreilles qu'elle commence. Si elle poursuit son cours, elle envahit les membres

et le tronc, et bientôt la vie enchaînée est suspendue ou éteinte. La congélation débute par une sensation douloureuse de froid, à laquelle succède graduellement, dans la partie souffrante, l'engourdissement, la torpeur, l'insensibilité, la gêne ou l'impossibilité des mouvements, avec teinte violacée, livide, ou décoloration complète. A mesure que, repoussée par le froid, la chaleur animale bat en retraite, les parties qu'elle abandonne successivement, la peau, le tissu cellulaire sous-jacent, les muscles, les vaisseaux, les nerfs sont frappés de la glace, de l'insensibilité, de l'immobilité, de la rigidité, de la lividité ou de la pâleur de la mort. Le sang n'y abonde pas ou n'y peut plus circuler, à cause de l'astriktion de ses canaux et du peu de fluidité que lui laisse, une trop basse température. Les nerfs, cessant d'être excités par lui, suspendent leurs fonctions, et, ces deux grands ressorts arrêtés dans une partie, la vie est bien près de s'y éteindre. Si la congélation s'étend aux foyers principaux de vitalité, alors se développent d'autres phénomènes rapidement funestes. Chassé de toute part, le sang reflue en abondance vers le cœur et les poumons qui n'ont plus une énergie suffisante pour s'en débarrasser. Le cerveau que protège, contre le froid, une double enveloppe molle et osseuse, en reçoit une trop grande quantité, il se congestionne, et de là naissent une torpeur, une insensibilité générales, avec penchant irrésistible à un sommeil dont, ordinairement, on ne se réveille plus. Que de douloureux exemples de ces déplorables malheurs, dans cette valeureuse armée française que purent seules vaincre la famine et l'inclémence du ciel de la Russie !

La promptitude des secours, les bornes de la congélation, l'état général du sujet, telles sont les bases principales du pronostic. Plus l'accident est récent et borné, l'individu jeune et robuste, plus il est permis d'espérer la guérison. Une partie nouvellement congelée n'est encore que dans un état de mort apparente, une sorte d'engourdissement et d'asphyxie dont la vie intermittante des animaux hibernants (reptiles, marmotte, blaireau, etc.) nous donne une idée assez exacte ; toutefois qu'on se hâte de secourir la nature qui s'est laissée vaincre. Le sens commun, il faut le reconnaître, serait ici en défaut, en indiquant des applications chaudes qui, dilatant soudainement les fluides appelés en abondance, pourraient occasionner la désorganisation des parties. L'expérience et des raisons plausibles veulent qu'on ait recours à d'autres moyens, et qu'au lieu d'employer le calorique extérieur, on s'efforce d'en ranimer la production vitale. Tout le monde sait qu'il suffit de frotter vivement les mains avec de la neige pour qu'elles deviennent brûlantes bientôt après. C'est par de semblables frictions, ou bien avec des compresses imbibées d'eau froide simple ou alcoolisée, qu'il convient d'attaquer localement la congélation. Quand elle est générale, quand le sujet est privé des sens et du mouvement, on le déshabille, s'il se peut, au milieu d'une atmosphère tempérée, on le place sur un lit, sous une couverture de laine flottante, et l'on pratique

avec la neige, ou l'eau froide, les frictions que nous avons indiquées sur tout le corps, avec plus d'assiduité néanmoins sur la région du cœur et le ventre. On approche du nez des aromatiques et des spiritueux ; on administre un lavement excitant dans lequel entrent quelques gouttes d'alcool et de musc ou de quelques autres teintures fortement odorantes. Si l'individu reprend connaissance et peut avaler, à moins qu'il n'ait été atteint sur le repas, on lui fait prendre quelques cuillerées d'une potion cordiale, d'un vin de liqueur, un peu de bon bouillon. A mesure que la chaleur se ranime, on ralentit les frictions, on couvre plus soigneusement le malade, on élève et on soutient la température de l'appartement entre quinze et vingt degrés, et s'il persiste des symptômes de congestion cérébrale, pulmonaire ou autre, on leur oppose les moyens habituels, en modérant davantage toutefois les émissions sanguines, à cause de l'épreuve débilitante qui menaçait naguère la vie. On n'est pas toujours assez heureux, même en s'y prenant de bonne heure, pour ranimer la chaleur, la sensibilité et le mouvement que la congélation a bannis, et il en résulte la mort générale ou partielle. Ces mortifications locales, et le traitement qui leur convient, rentrent dans la classe des *gangrènes*, et seront traités ailleurs de même que les *gerçures*, les *engelures*. (V. ces mots.)

L'habitude d'un froid rigoureux est le préservatif par excellence des congélations, aussi sont-elles plus fréquentes sur les habitants du midi qui s'avancent au loin dans le nord, comme la malheureuse campagne de Russie en a fourni la preuve mémorable. C'est sans doute dans ce but et cette prévision que des peuplades du nord ont eu ou conservent encore aujourd'hui la mâle et barbare coutume, qu'on pourrait appeler le *baptême du climat*, de plonger les nouveaux nés dans l'eau froide ou la neige. Dans l'incertitude des épreuves difficiles auxquelles l'homme peut être soumis, Rousseau a recommandé parmi nous cette pratique hardie contre laquelle ne s'est pas seulement révoltée la sensibilité des mères. Pour se préserver des congélations, les peuples du septentrion ne se bornent pas à une éducation mâle, ils se servent efficacement d'unctions avec de l'huile, de la graisse, et, aussitôt qu'ils se sentent menacés par les cuissons, l'engourdissement, ils recourent aux frictions que nous avons indiquées contre ces accidents redoutables. Le mouvement un peu forcé, un régime fortifiant des vêtements chauds sont des préservatifs non moins utiles.

A. LAGASQUIE.

Docteur en médecine membre, de la commission d'Egypte.

CONGÉNIAL ou **CONGÉNITAL**, adj., *congenialis*, de *genitus* engendré, et de *cum* avec, engendré avec. Qui existe au moment de la naissance. Il y a des *maladies congéniales*, des *infirmités congéniales* ; ce sont celles que le fœtus a contracté dans le sein de sa mère. Ces maladies ne sont pas toujours au-dessus des ressources de l'art, et l'on peut en guérir un assez grand nombre. Les